

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 29/10/2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Subdivision déconcentrée des Iles sous le vent – Secteur de Raiatea					
2	LIBELLE DU POSTE : Opérateur géomètre					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 1446			
	PROGRAMME : 962 02		PROGRAMME R.H : 974 01			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Raiatea – Archipel des Iles sous le vent					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'opérateur géomètre est chargé d'effectuer des opérations de relevés sur le terrain. Il assure les opérations de maintenance courante des matériels.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES :					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule « gestion du domaine public » de la « Subdivision déconcentrée des Iles sous le vent »					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> - Un ordinateur, une imprimante et accessoires de bureautique ; - Une voiture de service pour les déplacements extérieurs ; - Equipement de protection individuelle (EPI). 					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> - Port d'un EPI obligatoire ; - Intervention sur le terrain ; - Etre titulaire du permis de conduire véhicule légers (VL). 					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des relevés de terrain en utilisant des appareils de relevé ou de mesure ; - Réaliser des esquisses et plans de délimitation ; - Utiliser un progiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO) pour effectuer des dessins simples ; - Rédiger un compte rendu d'intervention ; - Lire et interpréter un plan/carte ; - Réaliser un croquis de repérage ; - Diagnostiquer, contrôler et assurer la maintenance des matériels et appareils de mesure. 					
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Instruire les demandes d'autorisation de travaux du domaine public routier ; - Instruire les demandes d'occupation des dépendances du domaine public portuaire ; - Instruire les demandes d'occupation temporaire des emprises affectées à la Direction de l'équipement ; - Suivre les dossiers de contravention de grande voirie et les décisions de justice ; - Constater les infractions à la réglementation liées à la conservation du domaine public routier, maritime et fluvial ; - Constater les infractions à la réglementation liées aux extractions de matériaux. 					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Géomètre

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Techniques de bornage et d'arpentage		X	
	- Techniques et outils de mesures topographique		X	
	- Notions de dessin assisté par ordinateur (DAO) et de dessin 3D		X	
	- Techniques de fonctionnement et d'entretien des différents types d'appareils		X	
	- Connaître la réglementation sur la gestion du domaine public		X	
	- Etre méthodique disponible et rigoureux		X	
	- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et du sens de l'organisation		X	
	- Avoir les sens des relations humaines, une maîtrise de soi et une bonne capacité d'adaptation		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Géomètre
19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.

Pour le directeur de l'équipement,
le chef de la subdivision des ISLV
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :